

La pompe à chaleur de Johnny Gasser

Six années de paix totale...

Construite en 1979, sa maison familiale, à Lucens, était initialement chauffée au mazout. Confronté aux nouvelles exigences de l'OPAIR, Johnny Gasser décidait en 1995 de remplacer l'installation existante par une pompe à chaleur. Etait-ce un bon choix? Il répond à nos questions.

Pourquoi avoir changé votre installation de chauffage?

Mon installation avait vieilli. Elle nécessitait d'importants travaux d'assainissement et de mise en conformité aux nouvelles prescriptions de l'OPAIR (ordonnance sur la protection de l'air), à commencer par la révision de la citerne.

Pourquoi avoir choisi la pompe à chaleur?

Parce que je connaissais déjà cette technique. J'étais convaincu de la fiabilité et du confort d'utilisation de la pompe à chaleur. A quoi s'ajoutait la possibilité de solliciter une subvention auprès de mon entreprise électrique.

L'aspect écologique a-t-il pesé dans votre choix?

Cette question n'a pas été déterminante. Je me suis davantage préoccupé des questions financières.

Quelles étaient les conditions économiques du changement?

Le passage à la pompe à chaleur a nécessité un investissement initial supplémentaire de 10'000 francs, y compris la production d'eau chaude sanitaire avec la pompe à chaleur. Selon ma dernière facture de mazout, soit 32 francs les 100 litres, je réalisais un gain annuel de 640 francs en matière de consommation d'énergie et de frais d'entretien. Mais comme la moyenne du coût du mazout se situe ces six dernières

années à environ 40 francs, le gain annuel se monte finalement à près de mille francs. Autrement dit, la durée d'amortissement de l'investissement consenti n'excède pas dix ans. Si une taxe sur le CO2 est introduite en 2004, j'amortirai l'investissement supplémentaire consenti encore plus rapidement; ensuite, c'est du bénéfice.



La pompe à chaleur et le chauffe-eau de 500 litres ont pris la place de la chaudière à mazout.



Groupement promotionnel suisse
pour les pompes à chaleur GSP

Centre d'information
pompes à chaleur
Ch. de Mornex 6
Case postale 338
1001 Lausanne
Tél. 021/310 30 10
Fax 021/310 30 40
info@pac.ch
www.pac.ch

 suisse énergie
partenaire

Comment s'est déroulée la phase de changement de l'installation?

Le remplacement s'est déroulé à la fin du mois d'octobre 1996. La première étape consistait à placer les 200 mètres de captage, soit deux sondes géothermiques de 100 mètres et à effectuer quelques travaux préparatoires. Il a fallu trois jours pour démonter chaudière et citerne, et pour installer la pompe à chaleur et le chauffe-eau de 500 litres. Un chauffage électrique provisoire avait été mis en place pour couvrir nos besoins thermiques pendant cette période de changement.



Une excellente cave à vin. Monsieur Gasser nous montre le résultat d'une reconversion réussie du local citerne.

Etes-vous satisfait de votre choix?

Totalement! Surtout dans le domaine du confort d'utilisation. La pompe à chaleur a fonctionné pendant six années sans entretien particulier et sans la moindre intervention. Elle tourne comme une horloge et à des tarifs stables. Finis, les incertitudes sur les prix du mazout, les séances de ramonage, les contrôles de pollution. J'ai fait un excellent choix dans tous les sens du terme.

Données techniques

Type de construction :	maison familiale
Lieu de la construction :	Lucens VD
Date de construction :	1979
Date de rénovation :	1996
Surface chauffée (SRE) :	321 m ²

Consommation de mazout :	4'000 litres/année
Prix mazout de 96 à 02 -40.-/100 l :	1'600. —/année
Ramonage, brûleur, révision citerne :	1'000. —/année
*Consommation d'électricité :	1'900. —/année
Coût avant rénovation :	4'500.-/année

Puissance de la PAC :	14.3 kW
Contenance du chauffe-eau :	500 litres
Longueur des sondes géothermique :	2 x 100 m
*Consommation d'électricité :	3'500. —/année
Frais d'entretien :	0.-/année
Coût après rénovation	3'500.-/année

Investissement supplémentaire :	10'000.—
Diminution des coûts :	1'000.—/année
Surinvestissement amorti en :	10 ans

*Y compris ménage et frais de location du compteur.

Interview effectuée le 17 décembre 2002 par André Freymond. andre@pac.ch



Groupement promotionnel suisse
pour les pompes à chaleur GSP

Centre d'information
pompes à chaleur
Ch. de Mornex 6
Case postale 338
1001 Lausanne
Tél. 021/310 30 10
Fax 021/310 30 40
info@pac.ch
www.pac.ch

 **suisse énergie**
partenaire